



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan national des commissions scientifiques régionales d'acquisitions (CSRA) 2022

Direction générale des patrimoines et de l'architecture

Service des musées de France

Agnès Lopicard, conservatrice du patrimoine
Bureau de l'animation scientifique et des réseaux
Avec l'appui d'Ulysse Chassé, stagiaire

OBJECTIF & METHODOLOGIE

- Dresser annuellement un bilan d'un des piliers de la politique des musées de France
 - Diffusion d'une **information fiable** ;
 - Identification des **tendances et évolutions** en matière d'acquisition ;
 - **Evaluation du processus d'acquisition** ;
 - Définition des **actions à mener** pour améliorer le processus.
- Réalisation d'une **synthèse nationale** compilant la totalité procès-verbaux des CSRA

Les données comptabilisées :

- **activité des musées** :

Nombre de musées actifs et inactifs en CSRA, top des musées acquéreurs...

- **acquisitions** :

Nombre de dossiers instruits ; nombre d'objets acquis ; répartition scientifique des dossiers ; modes et montants des acquisitions ; nombre et nature des avis rendus en CSRA

Les données non comptabilisées :

- **Matérialité des œuvres**

Peintures, sculptures, arts graphiques, photographies... (trop de biais d'exploitation)

- Le rapport étudie uniquement les dossiers *présentés* en CSRA, sans préjuger de leur inscription effective à l'inventaire musée de France.

HISTORIQUE DE L'ETUDE

- ✓ **2016** : rapport de l'inspection des patrimoines sur les commissions scientifiques régionales d'acquisition : constat d'une absence de données consolidées sur les acquisitions des musées de France territoriaux (hors musées nationaux)
- ✓ **2019** : premier bilan national sur les acquisitions de **2016 à 2018**
- ✓ **2021** : second bilan national sur les acquisitions de **2019 à 2020**
- ✓ **2022** : troisième bilan national sur les acquisitions de **2021**
- ✓ **2023** : quatrième bilan national sur les acquisitions de **2022**

La collecte de données sur 7 ans permet de dégager des tendances. Toutefois, la méthode de collecte et l'exploitation des données ayant été améliorées sur la période (harmonisation des remontées, automatisation des calculs), les résultats obtenus ne sont pas strictement comparables.

CHIFFRES CLÉS 2022

422

C'est le nombre de musées acquéreurs, sur un total de 1155 musées territoriaux

3296

C'est le nombre de dossiers déposés par les musées en CSRA ou en délégation permanente

211 583

C'est le nombre d'objets proposés*, chaque dossier comprenant de 1 à plusieurs milliers d'objets

39

C'est le nombre de CSRA organisées, d'une durée d'1 à 2 jours (54 jours de CSRA)

57,1M€

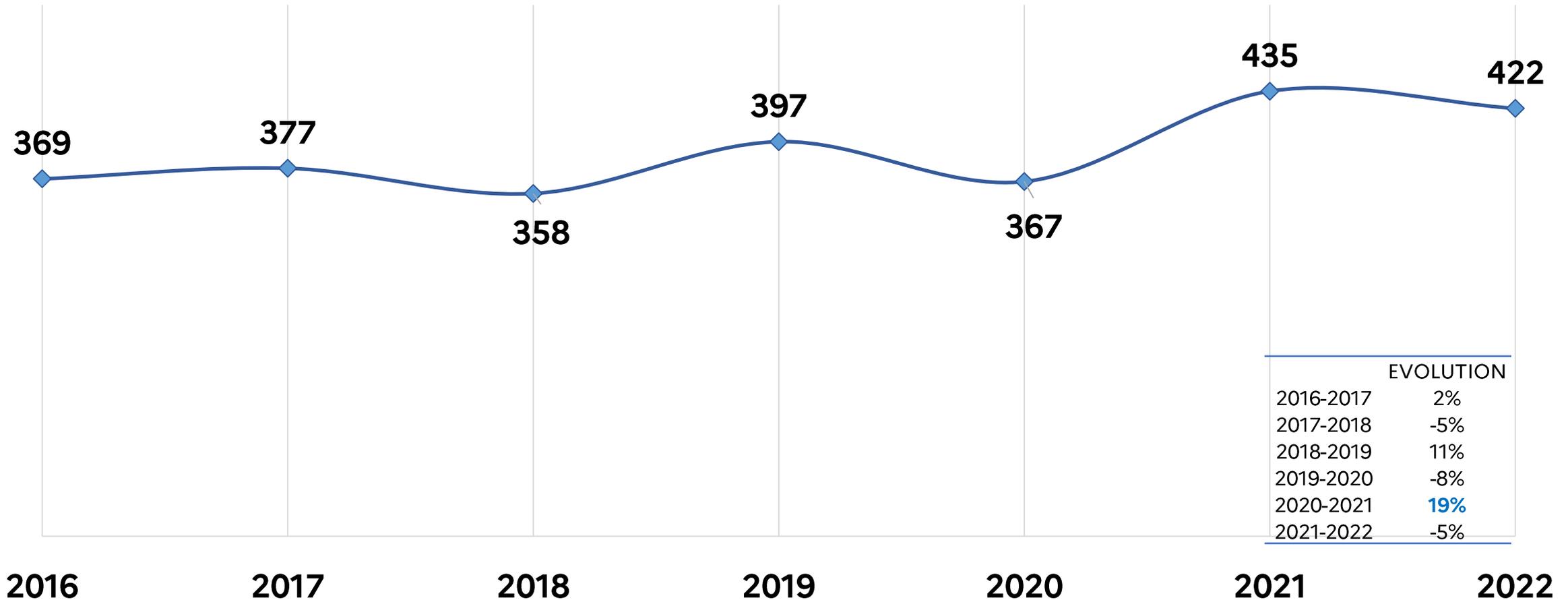
C'est la valeur totale des objets présentés en CSRA et en DP**, à titre onéreux ou gratuit

Notes de lecture :

*Le bilan évalue le nombre d'objets présentés en CSRA et en DP, non les objets effectivement acquis ;

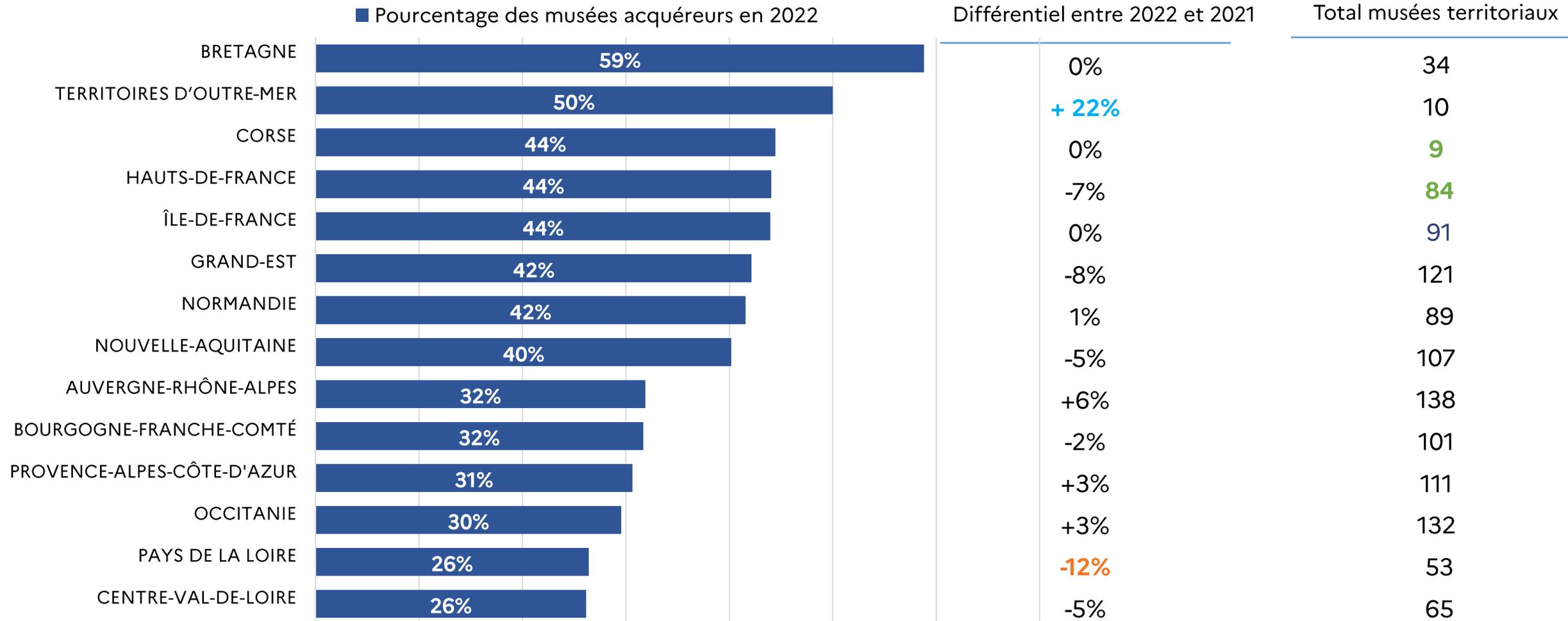
** Le montant complet des acquisitions exclut les échecs aux enchères.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MUSÉES ACQUÉREURS ENTRE 2016 ET 2022



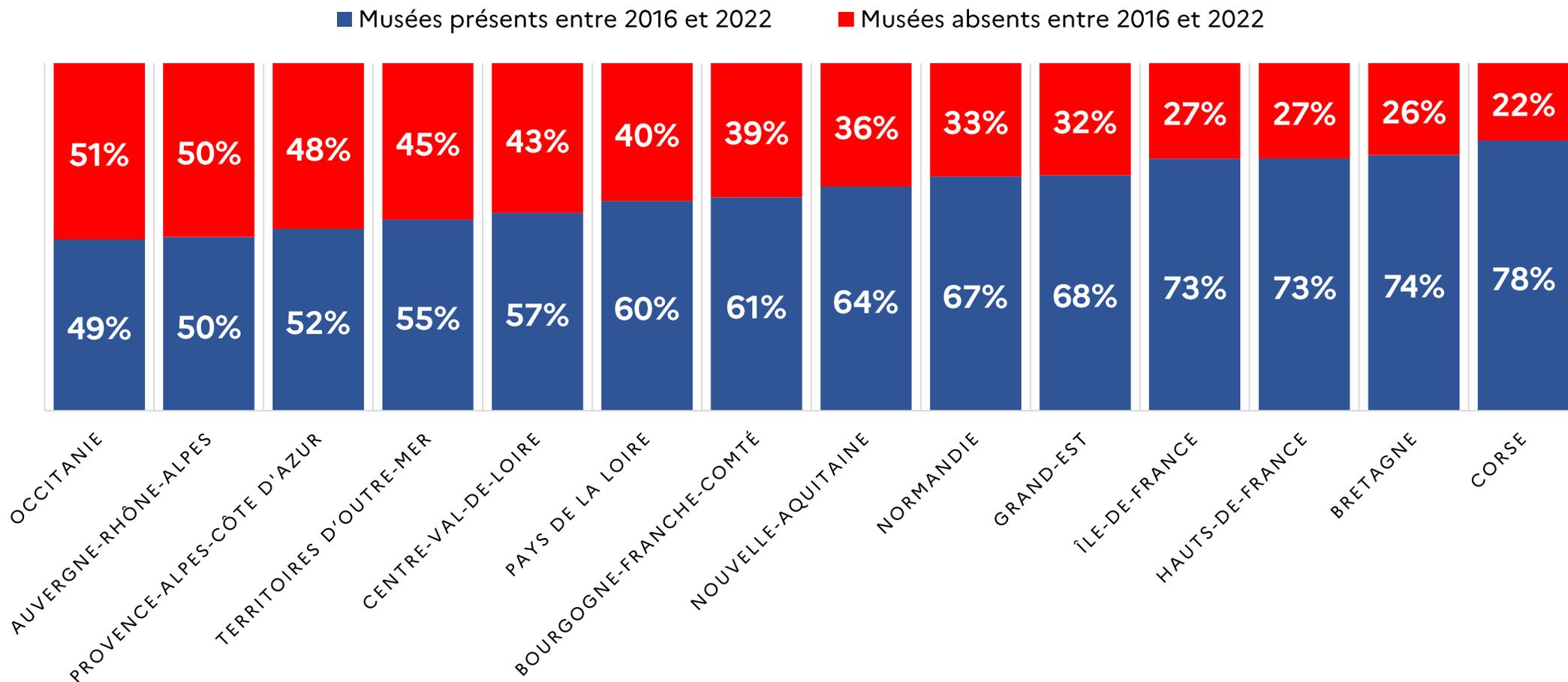
Note de lecture : un tiers des musées de France a présenté des acquisitions en 2022. La part des musées acquéreurs reste assez stable depuis 2016, malgré un léger fléchissement en 2020, en raison de la crise sanitaire, suivi d'une reprise à la hausse du nombre de musées acquéreurs en 2021. Cette dynamique globale masque des disparités entre les musées de France. Certains établissements présentent des acquisitions chaque année, voire à chaque commission, quand d'autres ne s'enrichissent qu'épisodiquement.

PART DES MUSÉES ACQUÉREURS EN 2022 PAR RÉGION



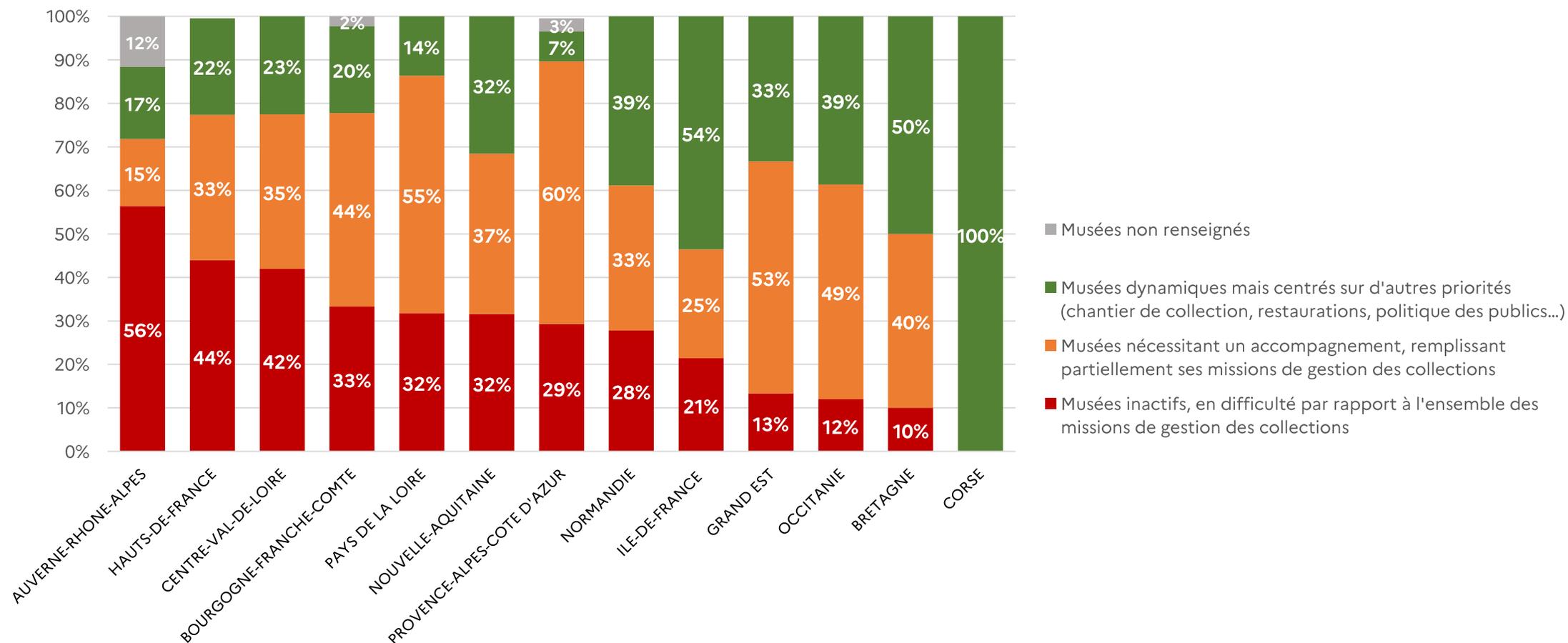
Note de lecture : en 2022, la part des musées acquéreurs s'établit à 37% au niveau national, mais les écarts régionaux sont importants, avec 59% de musées acquéreurs en Bretagne (maxi), contre 26% en Centre-Val-de-Loire (mini). Ces proportions évoluent peu d'une année sur l'autre. Elles doivent être appréciées au regard du nombre total de musées de France par région. Si la Corse et la Région Hauts-de-France ont un pourcentage de musées actifs équivalent (44%), la Corse ne compte que 9 musées, contre 84 en Hauts-de-France.

PART DES MUSÉES PRÉSENTS ET ABSENTS EN COMMISSIONS DEPUIS 2016



Note de lecture : les musées acquéreurs sont ceux qui ont soumis au moins un projet d'acquisition en commission (CSRA ou DP) depuis 2016. On constate des différences importantes entre les régions. La moitié des musées ne sont jamais passés en commission depuis 2016 en Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes Côte d'Azur. D'autres régions comptent une part très significative de musées actifs comme les Hauts-de-France, la Bretagne ou l'Île-de-France.

SITUATION DES MUSÉES ABSENTS DES CSRA : enquête 2020



Note de lecture : la situation des musées absents des CSRA depuis 2016 a fait l'objet d'une enquête auprès des conseillers pour les musées en 2020. Des raisons multiples, souvent cumulatives, expliquent leur absence en CSRA (absence de responsable scientifique, absence de budget, méconnaissance de la procédure...), mais tous ne sont pas en retrait de leurs obligations de gestion des collections. Certains musées sont dynamiques mais ont d'autres priorités d'investissement ; d'autres auraient besoin d'un accompagnement renforcé ; une partie des musées est en difficulté au regard de toutes les obligations du code du patrimoine.

FRÉQUENCE DE PASSAGE DES MUSEES DE FRANCE DEPUIS 2016

PART DES MUSÉES
PASSANT TOUS
LES ANS EN CSRA
ENTRE 2016 ET
2022 : 10%

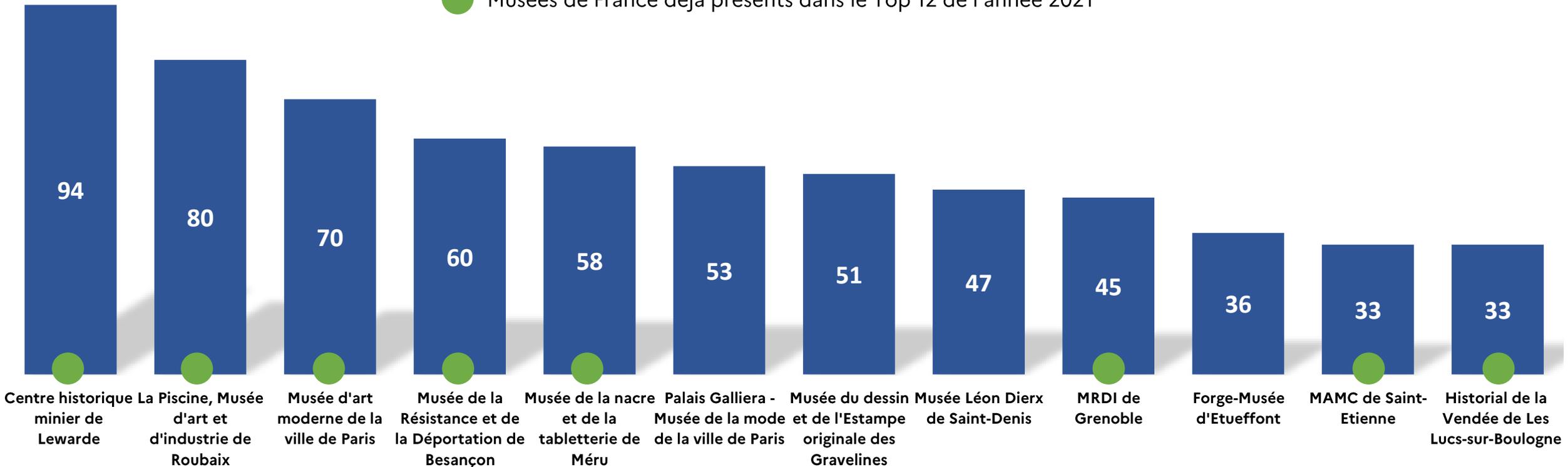
PART DES MUSÉES
DE FRANCE PASSÉS
UNE SEULE FOIS EN
CSRA ENTRE 2016
ET 2022 : 11%

PART DES MUSÉES
DE FRANCE
INACTIFS ENTRE
2016 ET 2022 : 39%

Note de lecture : seuls 10% des musées de France passent en moyenne tous les ans en CSRA, avec des écarts importants entre les régions. La proportion de musées peu actifs (passés une seule fois en CSRA entre 2016 et 2022) s'établit à 11% au niveau national. La part des inactifs reste très importante au niveau national, avec un total de 39%, soit 450 musées.

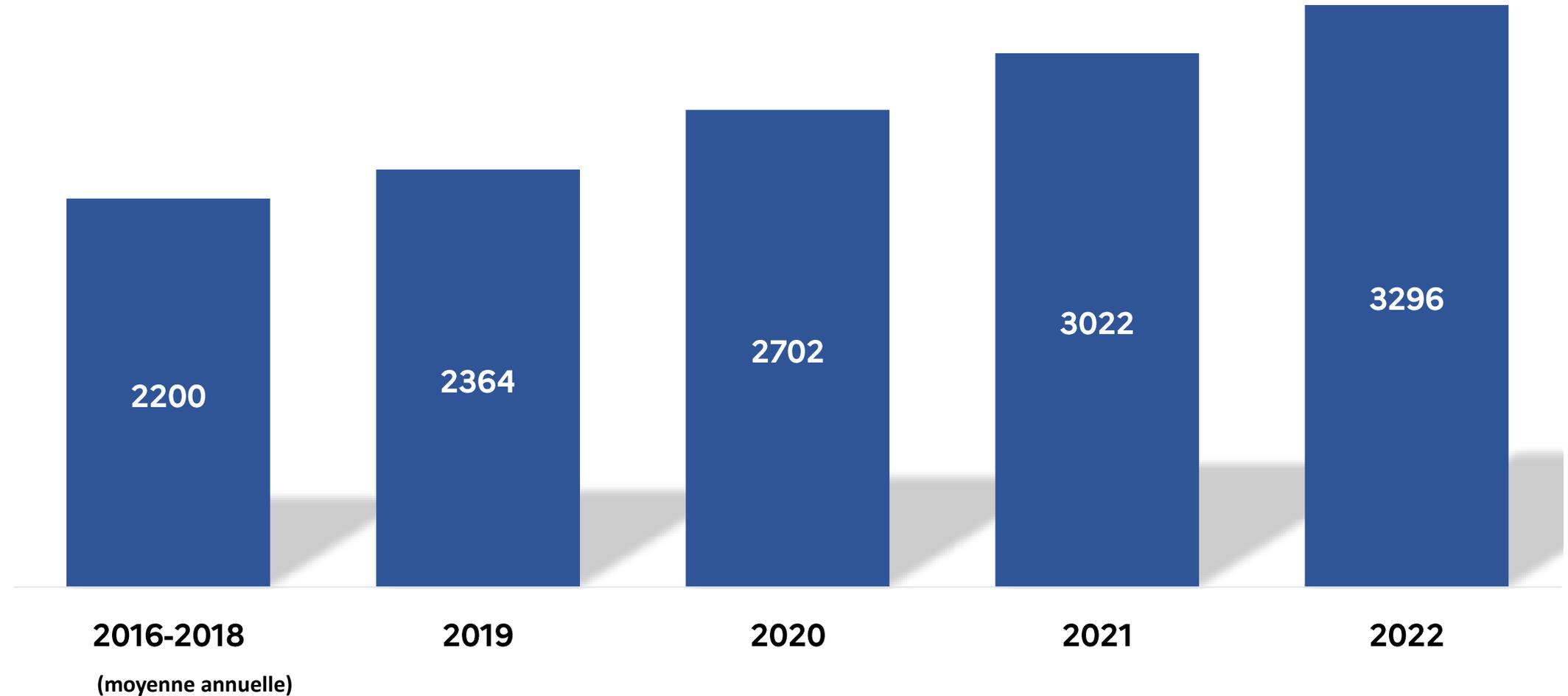
TOP 12 DES MUSÉES AYANT PRÉSENTÉ LE PLUS GRAND NOMBRE DE DOSSIERS EN CSRA EN 2022

● Musées de France déjà présents dans le Top 12 de l'année 2021



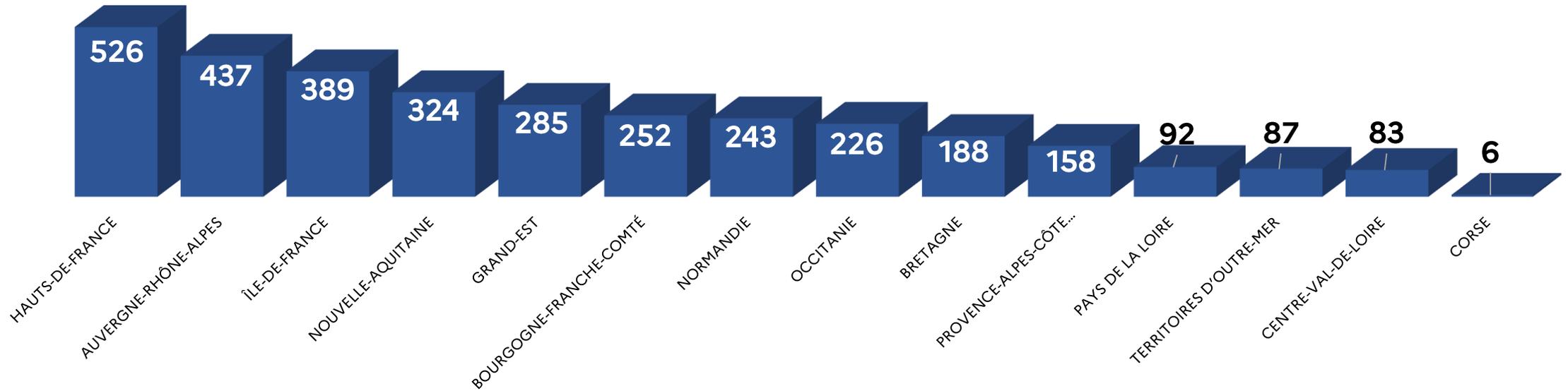
Note de lecture : cette donnée est susceptible de varier fortement d'une année sur l'autre, puisqu'elle dépend des opportunités d'acquisition des musées de France ou de l'issue de chantiers de collections. Pour autant, sur ce top 12, 8 musées de France étaient déjà présents l'année dernière. Certains musées conservent des budgets conséquents et une forte capacité à attirer les dons (MAMC de Saint-Etienne, MAMVP, MBA de Lyon). D'autres ont des natures de collection tournée vers les grands nombres (musées de la résistance, musées d'arts décoratifs ou d'estampes). Enfin, la poursuite de chantiers de collection explique le nombre élevé d'inscription à l'inventaire dans certains musées (Lewarde, Méru).

NOMBRE DE DOSSIERS D'ACQUISITION ENTRE 2016 ET 2022



Note de lecture : en tendance, on constate une hausse continue et très sensible du nombre de dossiers présentés en commissions. Les musées acquéreurs sont aussi plus nombreux (422 musées en 2022, contre 369 en 2020), entraînant mécaniquement une augmentation du volume d'acquisitions.

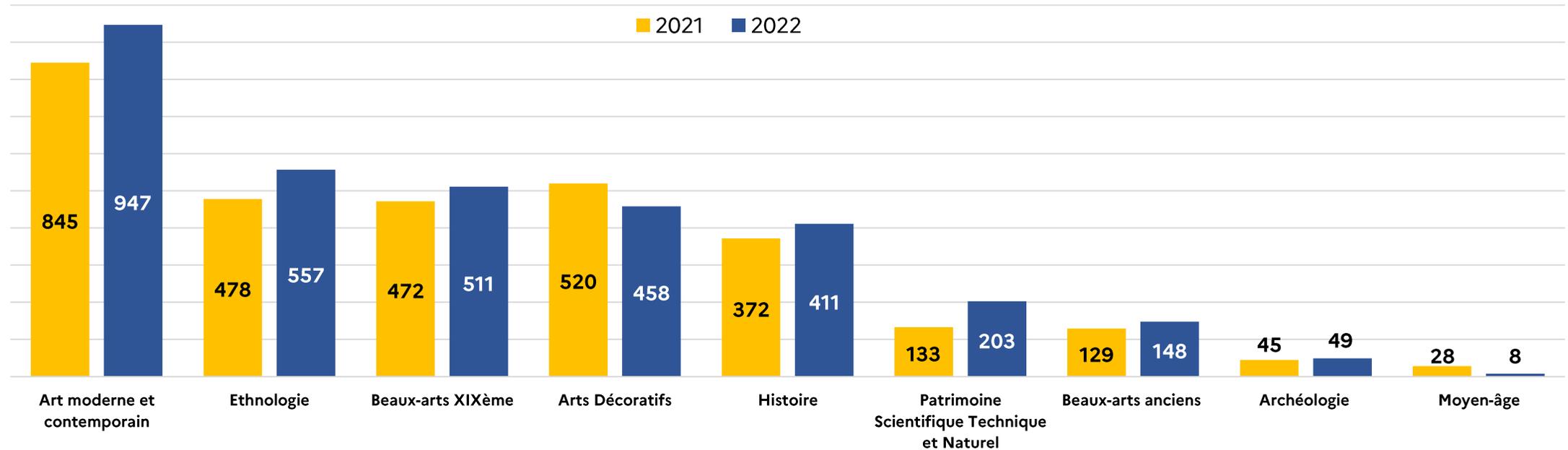
NOMBRE DE DOSSIERS D'ACQUISITION PAR RÉGION EN 2022



EVOLUTION 2021-2022	HAUTS-DE-FRANCE	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	ÎLE-DE-FRANCE	NOUVELLE-AQUITAINE	GRAND-EST	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	NORMANDIE	OCCITANIE	BRETAGNE	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	PAYS DE LA LOIRE	TERRITOIRES D'OUTRE-MER	CENTRE-VAL-DE-LOIRE	CORSE
Nb dossiers	+105	+10	+67	+40	-138	+78	+84	+1	+17	+42	-30	+47	-7	-42

Note de lecture : la hausse du nombre de dossiers présentés se vérifie dans toutes les régions. Pour autant, les écarts régionaux restent importants. Sans surprise, les régions Hauts-de-France, Ile-de-France et Grand Est instruisent un nombre très élevé de dossiers, car elles comptent beaucoup de musées de France et un taux élevé de musées actifs en CSRA. La situation est plus contrastée pour les régions disposant de nombreux musées, mais d'une part plus faible de musées acquéreurs : Auvergne-Rhône-Alpes instruit beaucoup de dossiers, grâce à une moyenne élevée de dossiers par musée ; Occitanie se trouve en position intermédiaire, avec un taux médian de dossiers présentés par musée ; Provence-Alpes Côte d'Azur, qui cumule une part importante de musées absents en CSRA et un faible nombre de dossiers présentés par musée, est comptabilisée dans les régions instruisant peu de dossiers.

RÉPARTITION SCIENTIFIQUE DES DOSSIERS INSTRUITS EN CSRA ÉVOLUTION 2021-2022

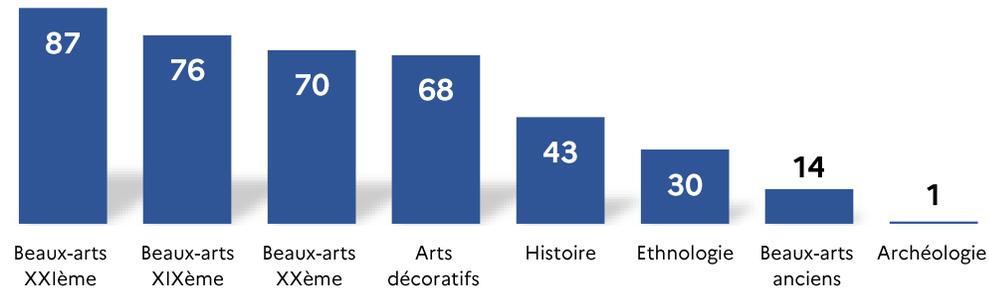


DOMAINE SCIENTIFIQUE	Art moderne et contemporain	Ethnographie	Beaux-Arts XIXème	Arts Décoratifs	Histoire	Patrimoine Scientifique Technique et Naturel	Beaux-Arts Anciens	Archéologie	Moyen-âge
DIFFÉRENTIEL 2021-2022 (en %)	+12,07%	+16,53%	+8,26%	-11,92%	+10,48%	+52,63%	+14,73%	+8,89%	-71,43%

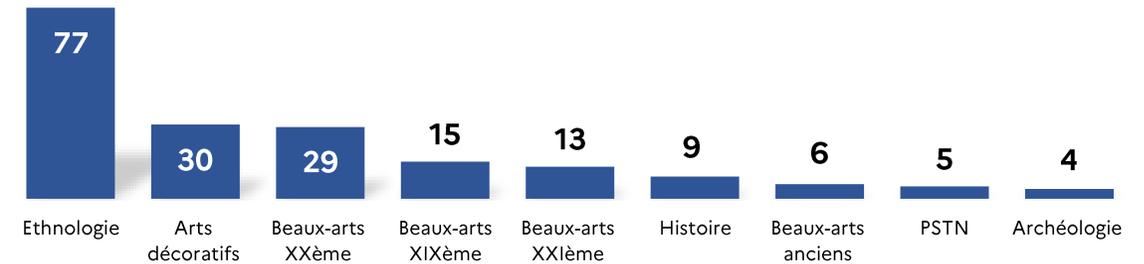
Note de lecture : la répartition scientifique des dossiers est stable d'une année sur l'autre avec une majorité d'acquisitions en art moderne et contemporain. On compte aussi de nombreux dossiers pour les Beaux-arts XIXe, l'ethnologie, les arts décoratifs et la catégorie Histoire. Le nombre d'avis décline pour le patrimoine scientifique et technique et les Beaux-arts anciens, avec une part encore plus faible d'acquisitions en archéologie et en Moyen-Age/Renaissance.

RÉPARTITION SCIENTIFIQUE DES DOSSIERS INSTRUITS EN CSRA EN 2022 POUR 4 RÉGIONS

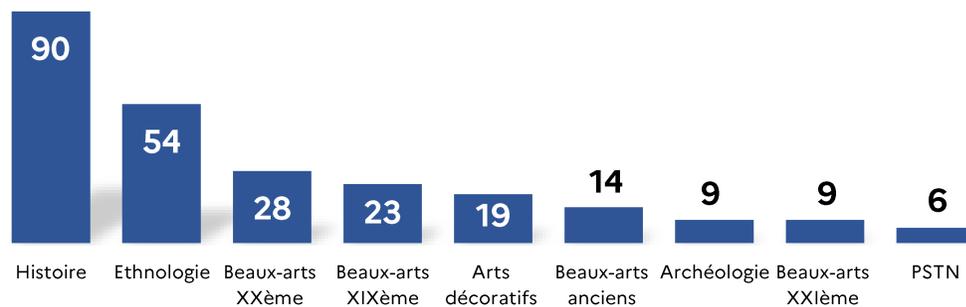
ÎLE-DE-FRANCE



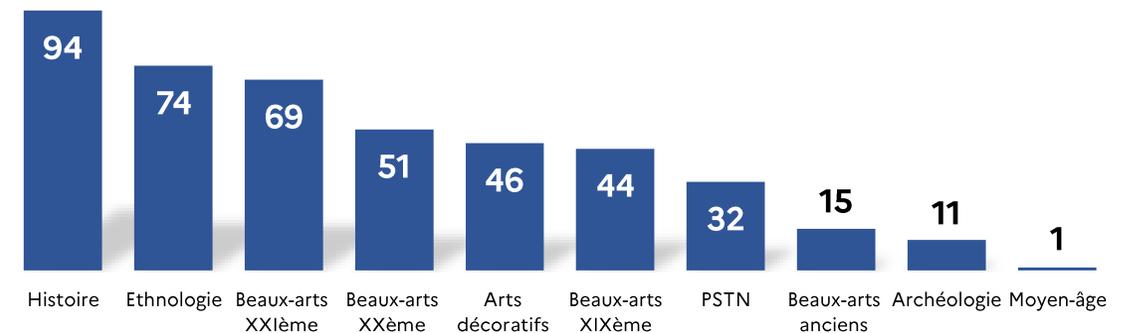
BRETAGNE



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

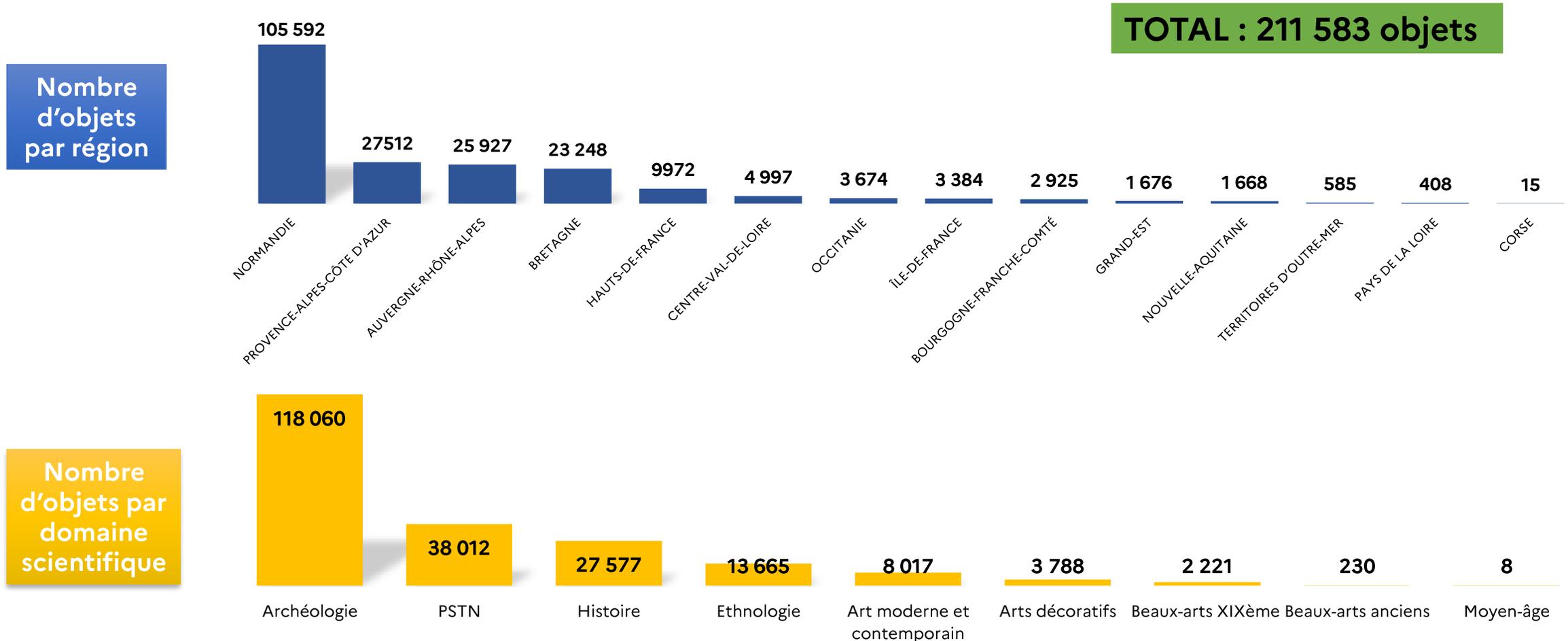


AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



Note de lecture : la répartition scientifique des dossiers est stable au niveau national comme au niveau régional, mais la prépondérance de certaines disciplines se décline de façon variable d'une région à l'autre, avec une dominante Beaux-arts en Ile-de-France, une coloration ethnologique en Bretagne et une forte présence de l'Histoire et de l'ethnologie en Bourgogne Franche Comté et en Auvergne-Rhône-Alpes. Cela tient à la nature des musées acquéreurs dont les dominantes sont diverses d'une région à l'autre.

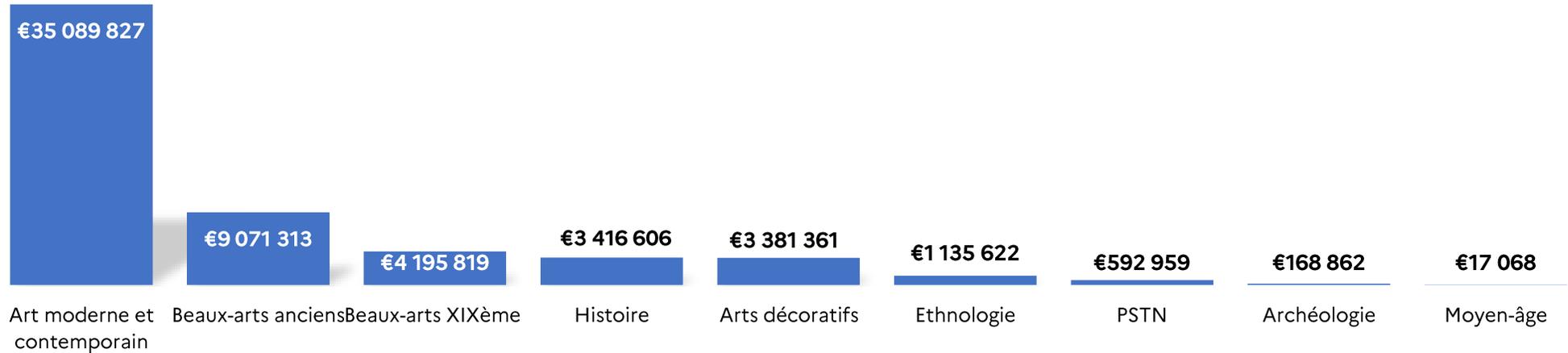
OBJETS PRÉSENTÉS EN COMMISSION PAR RÉGION EN 2022



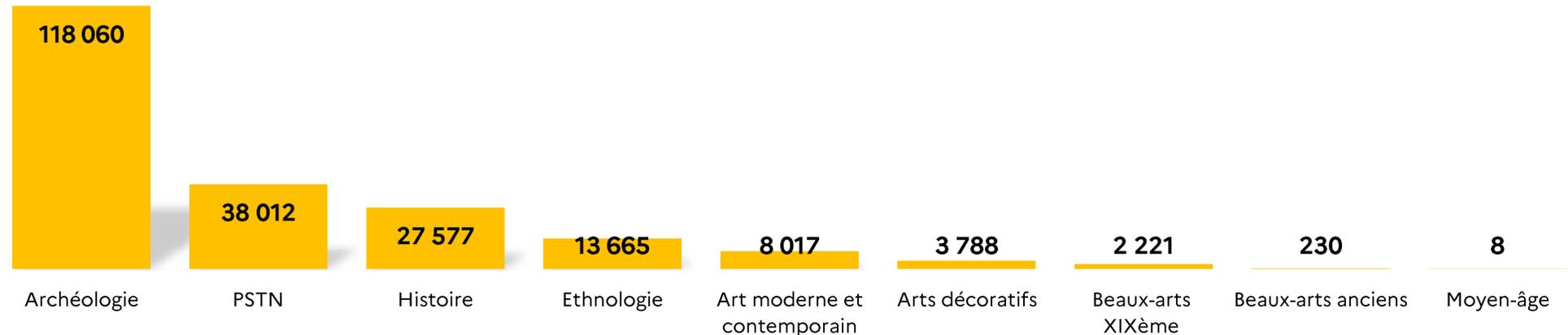
Note de lecture : cette donnée varie considérablement d'une année sur l'autre, selon les grands ensembles qui entrent en collection (ethnographie, archéologie, entomologie, photographie, fonds d'atelier...). La région Normandie affiche cette année le plus grand nombre d'objets acquis avec deux grands ensembles en archéologie pour le musée d'Evreux (86 000 items) et la fabrique des Savoirs d'Elbeuf (15 000 items). Le parallèle entre le nombre d'objets acquis et les disciplines concernées témoignent de l'importance des volumes d'entrée en collection pour l'archéologie et le patrimoine scientifique et technique, qui comptent un faible nombre de dossiers pour un très grand nombre d'objets.

OBJETS PRÉSENTÉS EN COMMISION PAR RÉGION EN 2022

Valeurs
d'acquisition
par domaine
scientifique

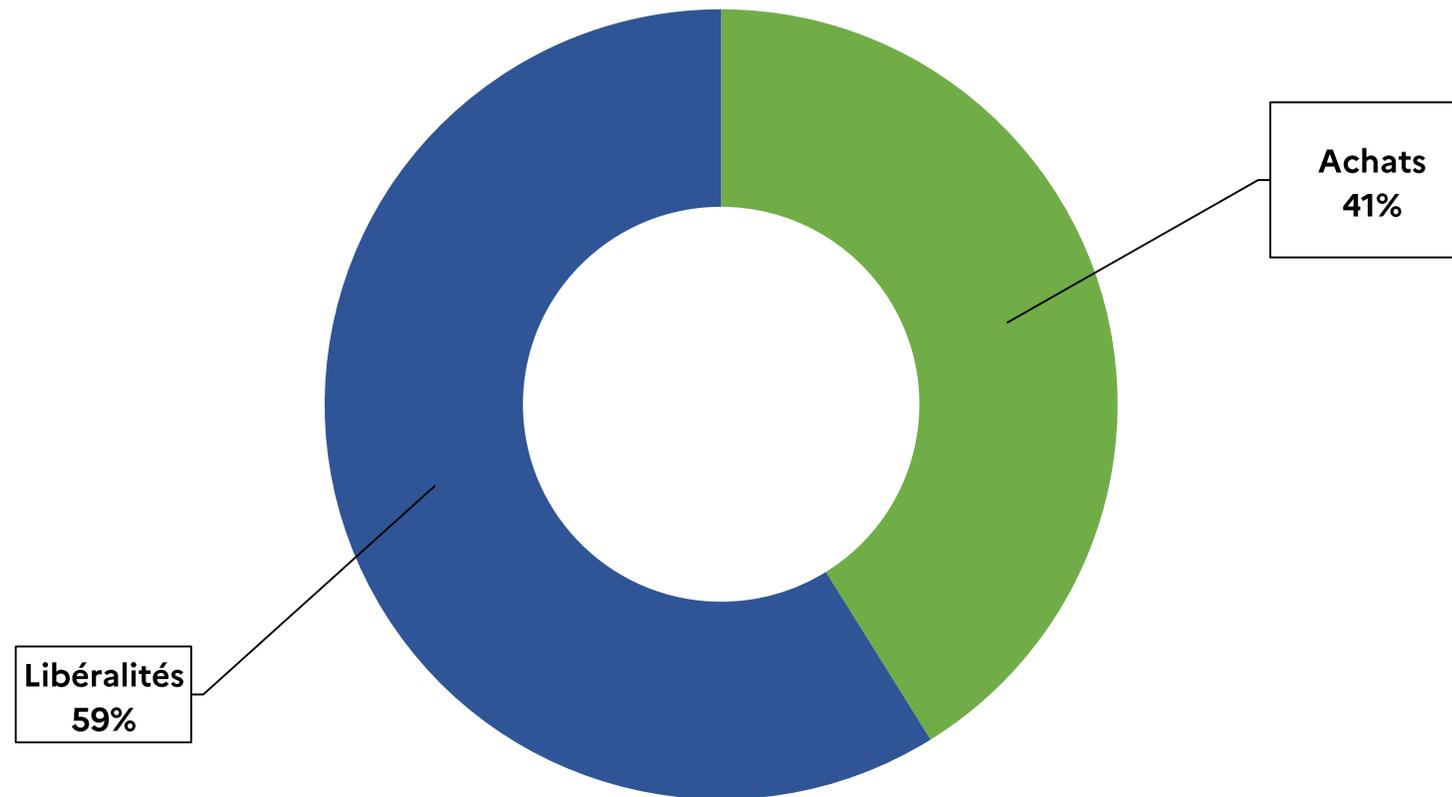


Nombre
d'objets par
domaine
scientifique



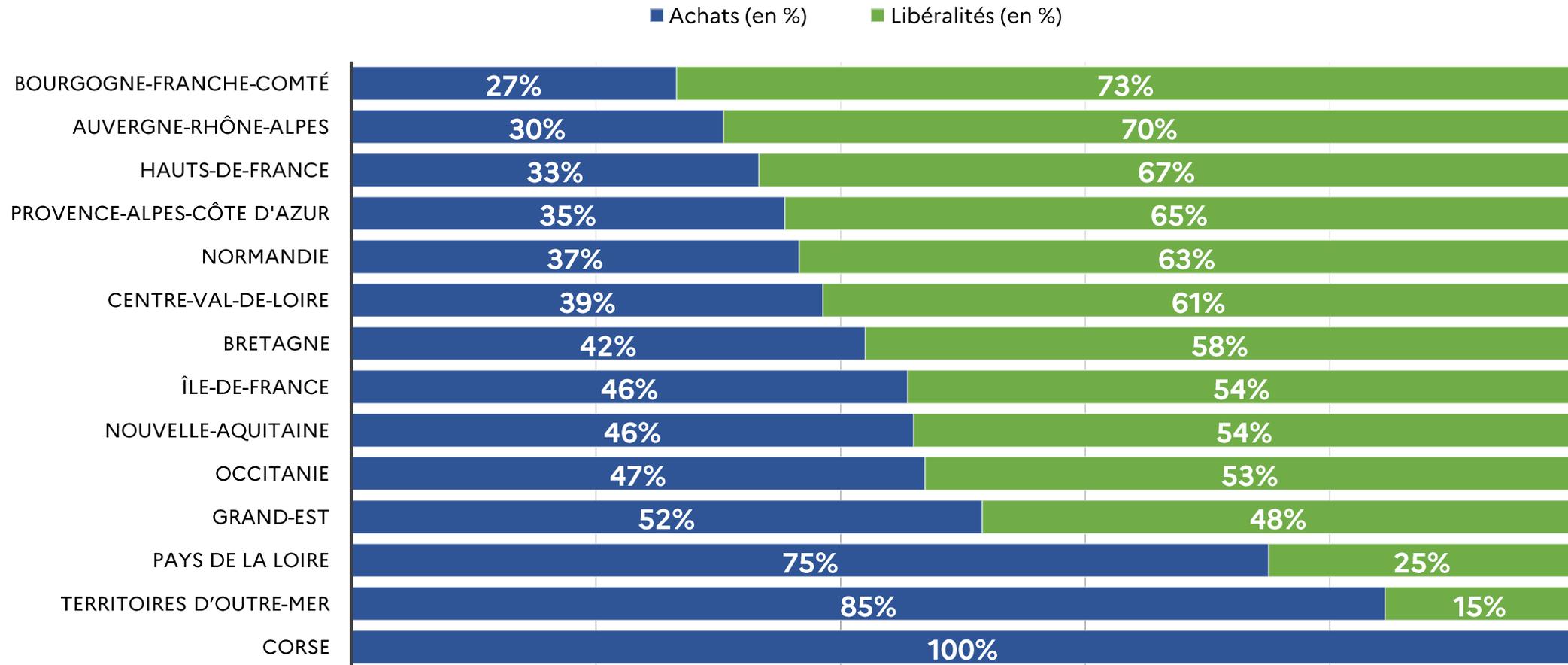
Note de lecture : l'évaluation financière des objets qui rentrent en collection est inversement proportionnelle à leur évaluation numérique : les valeurs financières sont fortes pour l'art moderne et contemporain, pour un nombre relativement faible d'œuvres. A l'inverse, les valeurs financières sont très faibles pour l'archéologie, au regard de leur nombre.

PART DES DOSSIERS PAR MODE D'ACQUISITION EN 2022



Note de lecture : la part relative des achats et des libéralités est très stable d'une année sur l'autre, témoignant de l'importance des libéralités pour l'enrichissement des collections publiques territoriales. Les libéralités incluent toute acquisition à titre gratuit (don, donation, legs, transfert de propriété).

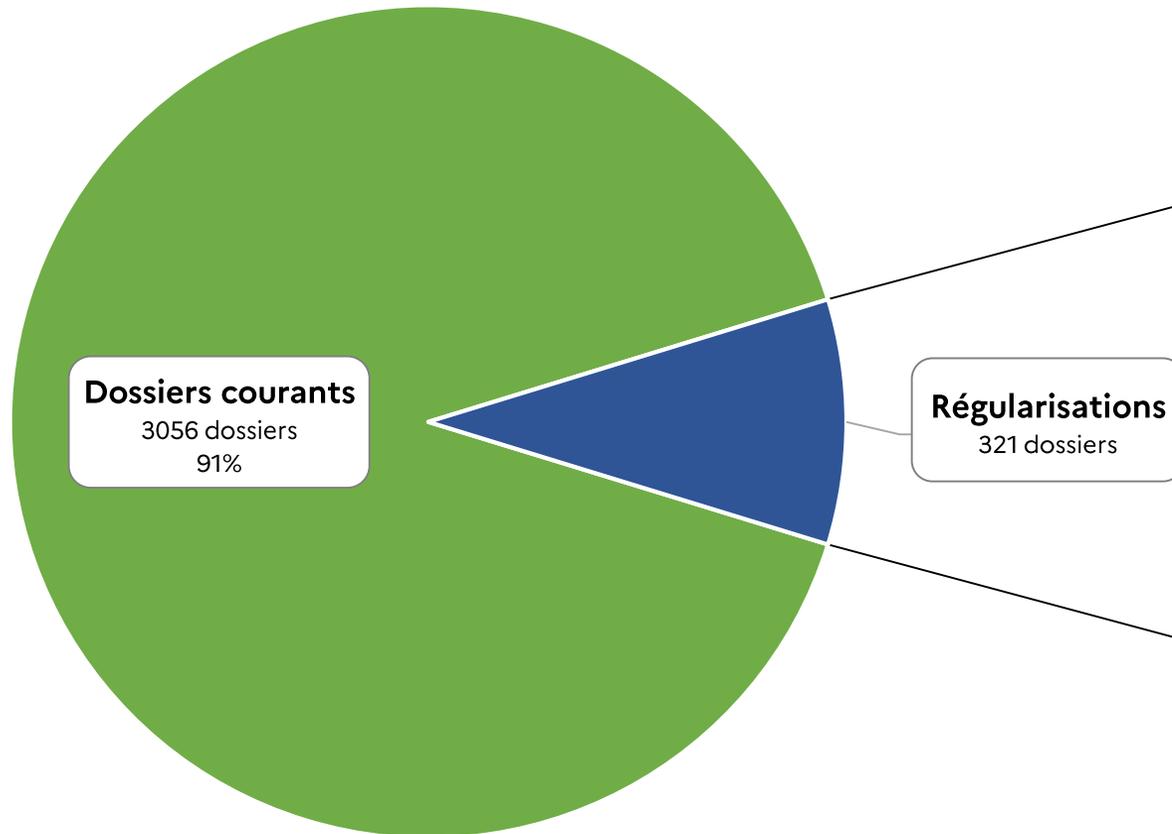
PART DES ACHATS ET DES LIBÉRALITÉS PAR RÉGION EN 2022



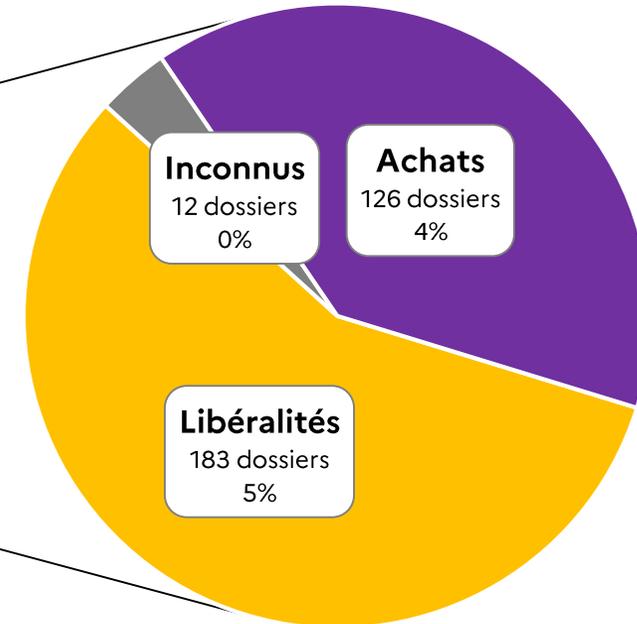
Note de lecture : la part relative des achats et des libéralités en région varie beaucoup d'une année sur l'autre, selon les opportunités d'entrées en collection. Les régions qui affichent une part importante de libéralités, comme Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes disposent souvent d'un grand nombre de musées à dominante ethnographique et historique, qui intègrent davantage d'œuvres à titre gratuit. Elles s'appuient aussi sur la capacité de quelques grands musées à attirer beaucoup de dons. Les régions qui affichent une plus grande proportion d'achats (Pays de la Loire), ne reçoivent pas forcément moins de dons en valeur absolue, mais comptent des musées qui achètent beaucoup (Historial de Vendée).

PART DES RÉGULARISATIONS DANS LES MODES D'ACQUISITION EN 2022

PARTS DES DOSSIERS DE RÉGULARISATION

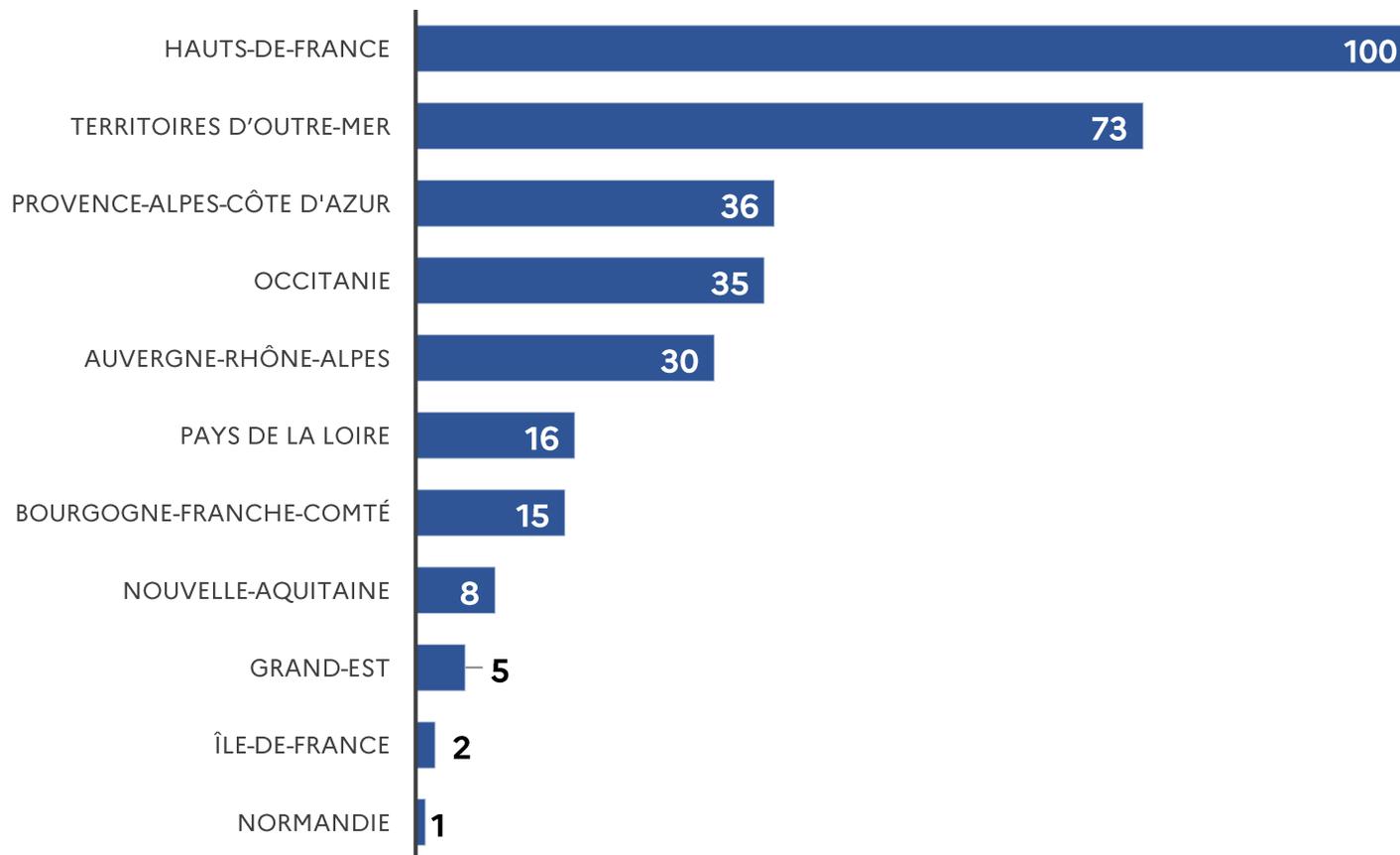


NATURE DES RÉGULARISATIONS



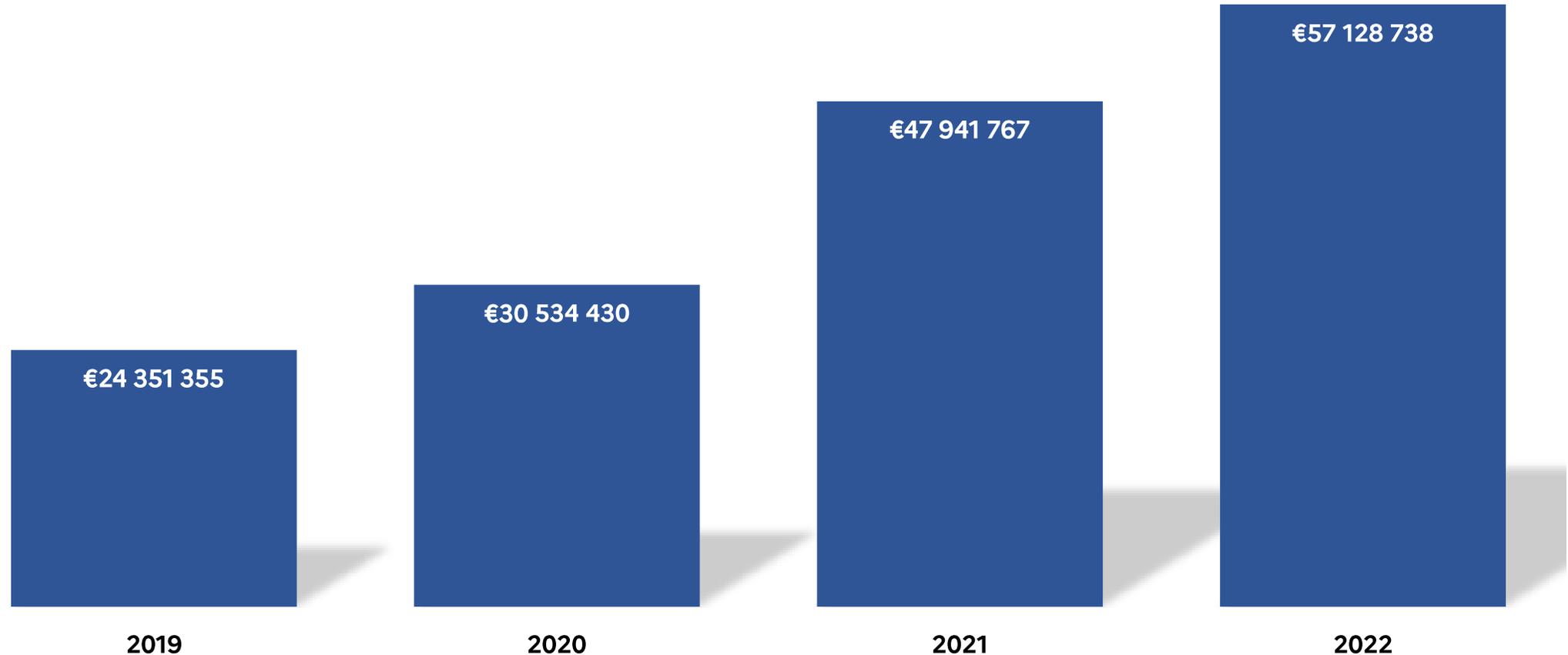
Note de lecture : les régularisations représentent 9% des dossiers d'acquisition, soit 321 dossiers à l'échelle nationale. Le terme de régularisation englobe toutes les acquisitions réalisées *avant* l'avis préalable de la commission. Le terme est équivoque car il désigne deux réalités distinctes : les régularisations vertueuses qui interviennent au terme d'un chantier de collection (des objets présents physiquement dans le musée mais non inscrits à l'inventaire sont « régularisés »), et les acquisitions réalisés en salle des ventes sans passer par la délégation permanente et présentés ensuite en CSRA. Le mode d'entrée en collection peut nous aider à distinguer les deux pratiques : les achats (4% des dossiers) correspondent davantage aux régularisations d'objets acquis en vente et régularisés après coup. S'agissant des régularisations de l'inventaire, les modes d'entrée ne sont pas toujours connus.

NOMBRE DE RÉGULARISATIONS PAR RÉGION EN 2022



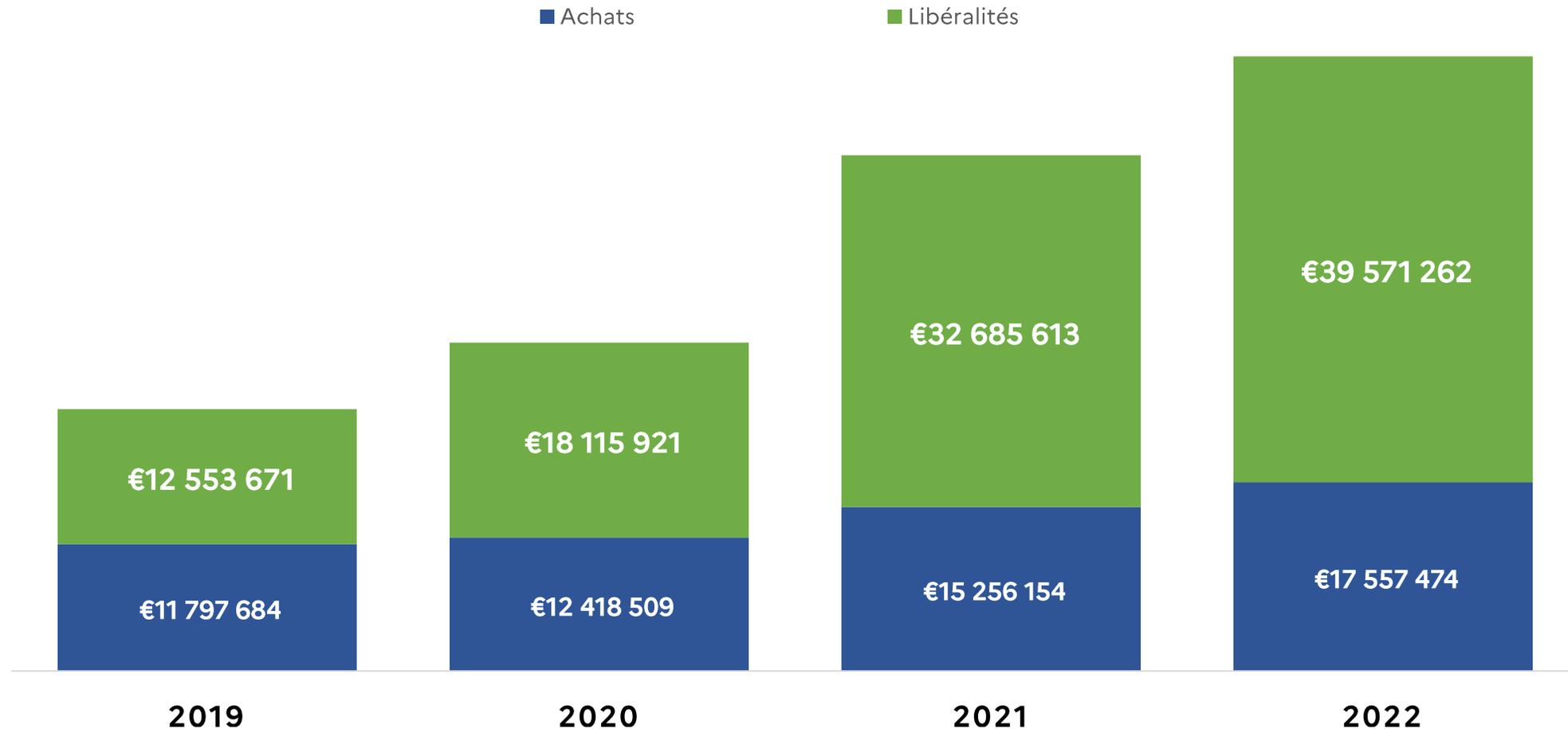
Note de lecture : la part des régularisations en région varie beaucoup d'une année sur l'autre. Un changement de direction, un projet de rénovation, la rédaction d'un nouveau PSC, peuvent entraîner un chantier de collection, et partant, un nombre important de dossiers de régularisation. C'est le cas, en région Hauts-de-France. L'habitude prise par certains musées d'acquérir des œuvres sur le marché sans solliciter l'avis préalable de la délégation permanente peut aussi expliquer des niveaux élevés de régularisation dans certaines régions comme dans les territoires ultramarins ou en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ÉVOLUTION DU MONTANT TOTAL DES ACQUISITIONS ENTRE 2019 ET 2022



Note de lecture : l'évolution marquée du montant global des acquisitions entre 2019 et 2022 est à interpréter avec précaution. Elle tient en partie à l'augmentation du nombre de musées acquéreurs et de projets d'acquisition par musées. Elle s'explique surtout par une meilleure vigilance sur la valeur des libéralités, donnée de mieux en mieux transmise par les musées.

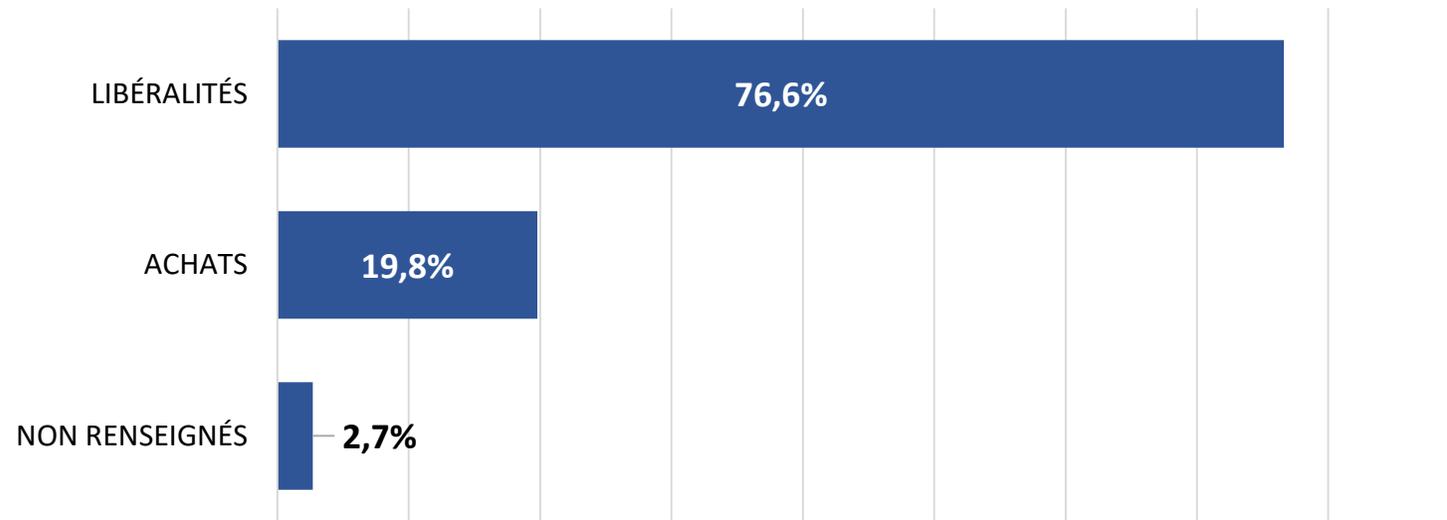
EVOLUTION DU MONTANT DES ACHATS ET DES LIBÉRALITÉS ENTRE 2019 ET 2022



Note de lecture : le montant des libéralités consenties aux musées de France a plus que triplé entre 2019 et 2022. Cette évolution témoigne moins d'une multiplication par trois de la valeur des libéralités que d'une meilleure visibilité des services de l'Etat sur ces estimations : les musées renseignent mieux cette donnée dans les formulaires d'acquisitions. Les libéralités doivent être valorisées car elles constituent un enrichissement du patrimoine national, même si l'acquisition est réalisée à titre gratuit et ne pèsent donc pas sur le budget des collectivités. Une fois inscrites à l'inventaire, elles représentent en revanche un coût de gestion important pour les musées de France.

PART DES VALEURS NON COMMUNIQUÉES EN CSRA EN 2022

Valeurs manquantes :
13,4% (441 dossiers)

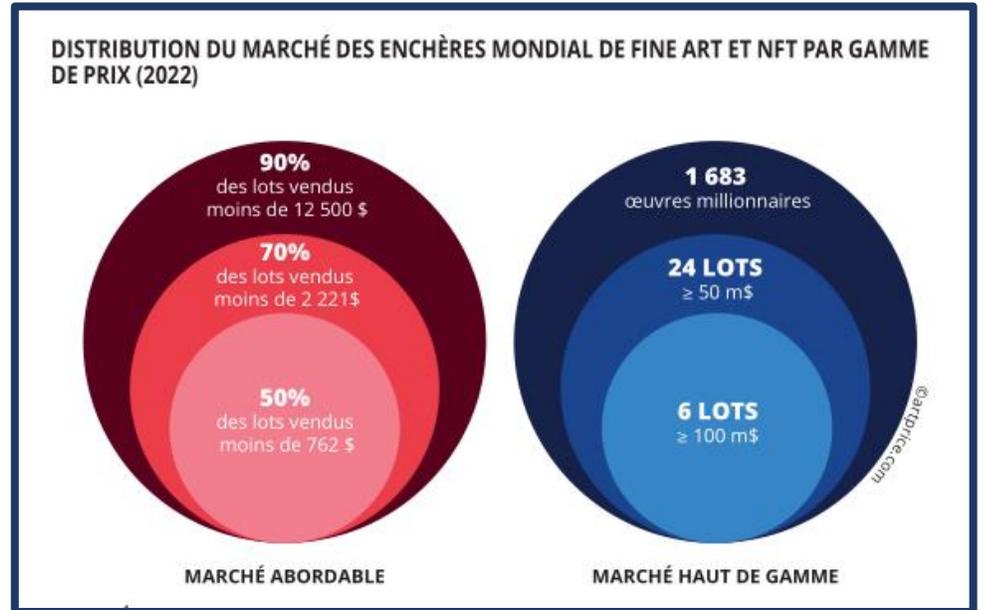
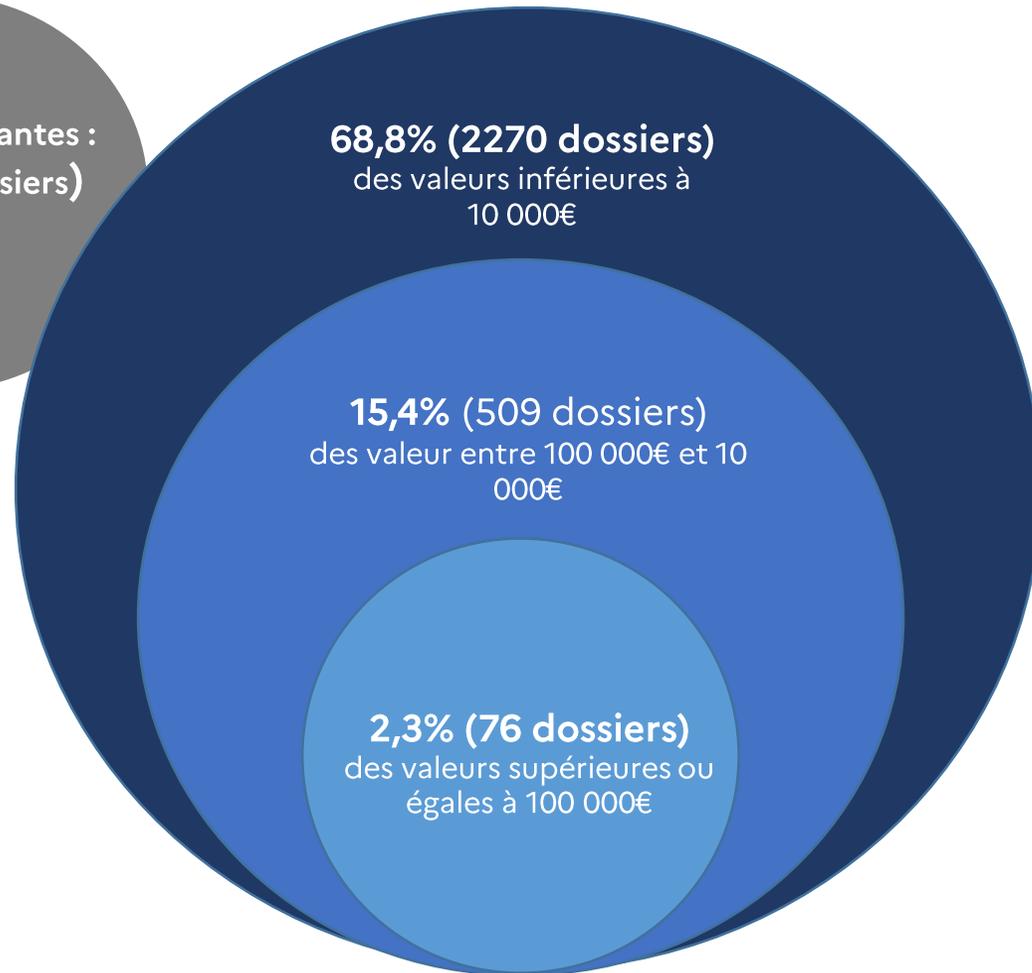


	Achats	Libéralités	Inconnus
Nombre de dossiers sans valeur communiquée	88	341	12
Nombre total de dossiers	1350	1934	12

Note de lecture : les dossiers pour lesquels aucune valeur n'est communiquée par les musées sont encore trop nombreux, surtout s'agissant des libéralités (341 valeurs manquantes). Le travail de réduction de cette marge d'incertitude devra être poursuivi afin d'avoir une meilleure visibilité sur la valeur totale des acquisitions et sur l'enrichissement réel du patrimoine des collectivités. Les valeurs manquantes concernent tous les domaines scientifiques. L'absence de valorisation des objets ethnographiques a généralement peu d'impact sur la valeur totale des acquisitions, mais elle est plus significative pour les œuvres d'art contemporain.

DISTRIBUTION DES VALEURS D'ACQUISITION EN 2022

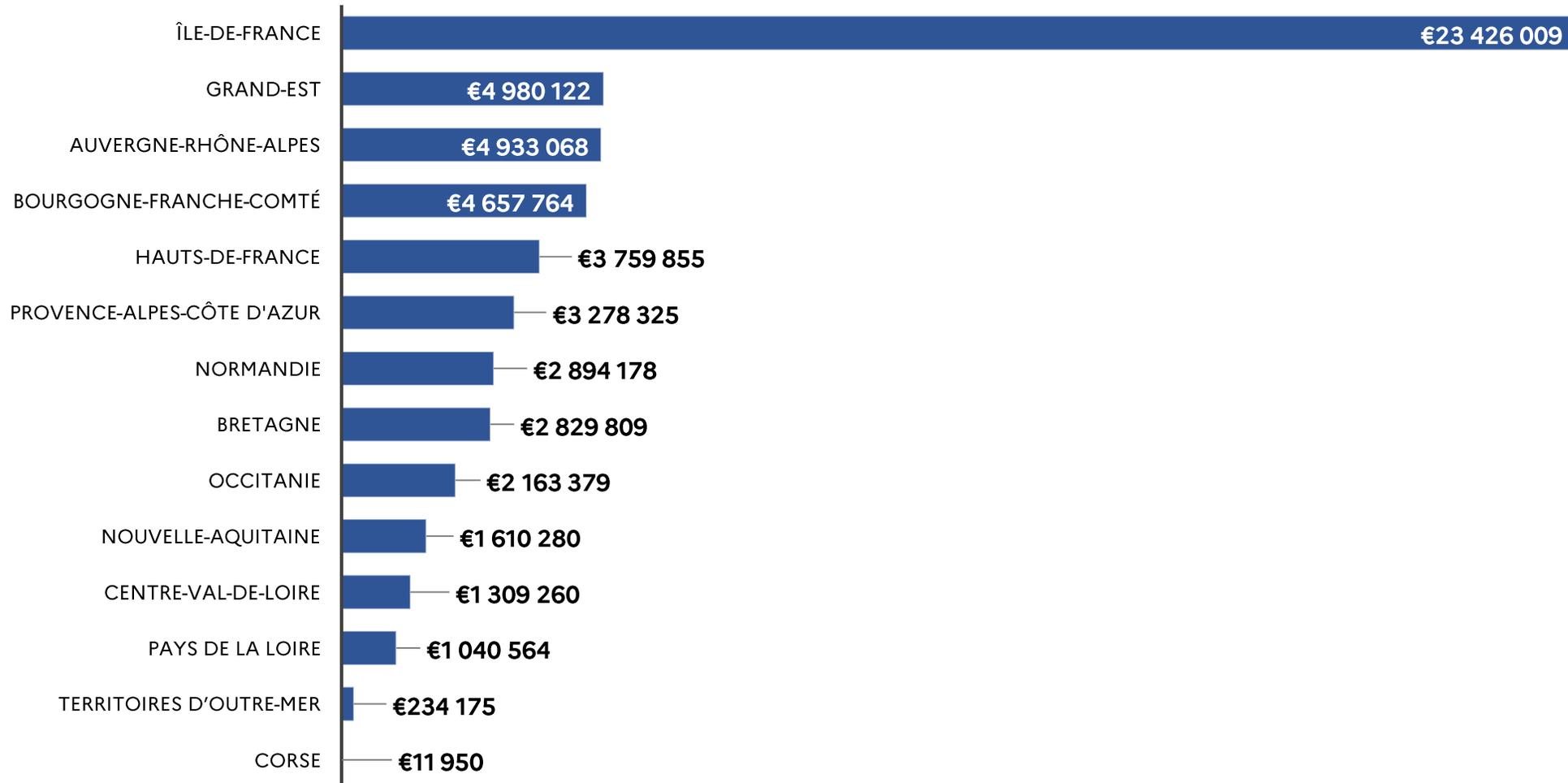
Valeurs manquantes :
13,4% (441 dossiers)



Pour comparer : extrait du rapport sur le marché de l'art 2022, par Artprice.

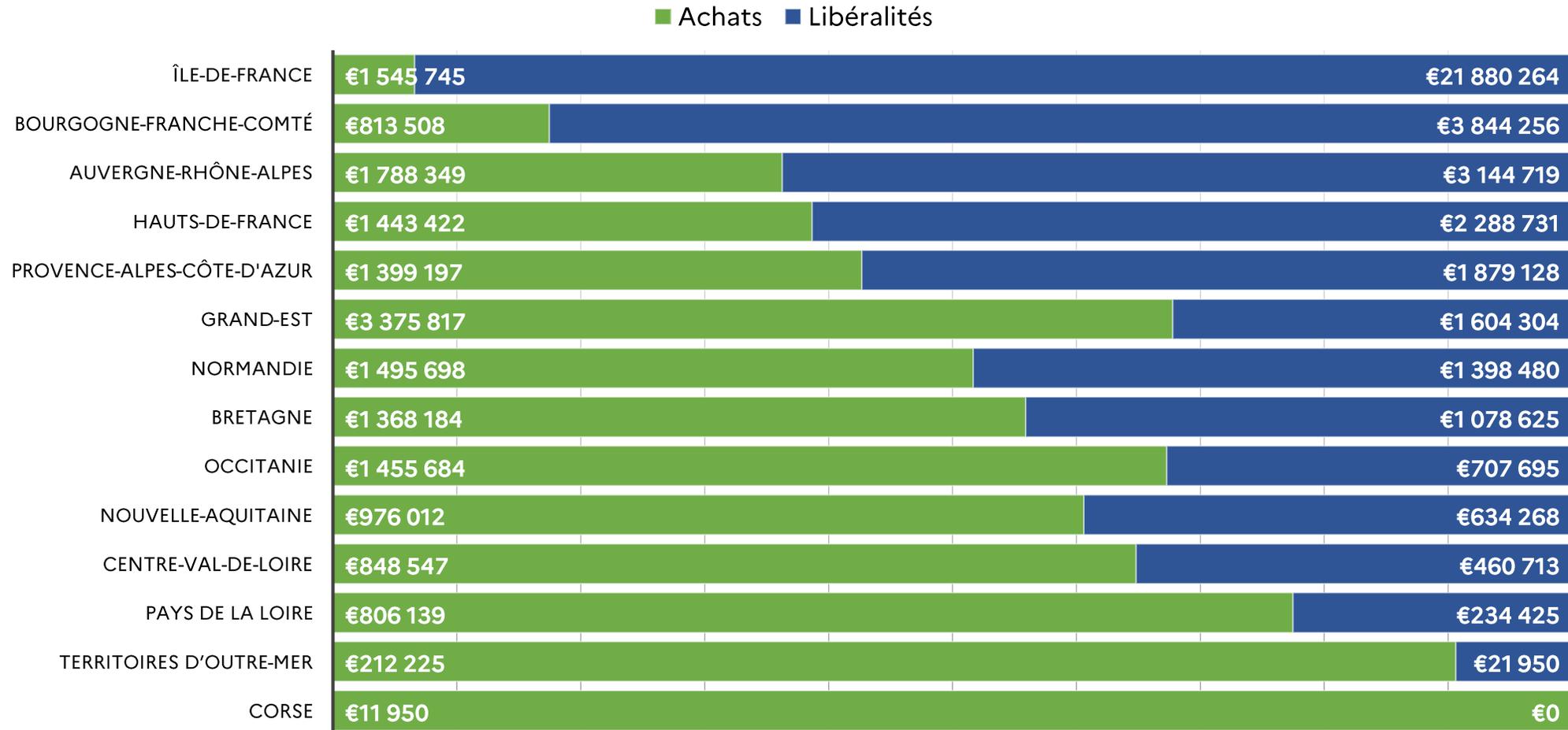
Note de lecture : les musées territoriaux se positionnent peu sur le marché dit « haut de gamme » des œuvres millionnaires, mais ils ne sont pas non plus en deçà de la moyenne des transactions qui s'opèrent sur le marché. Quand on compare les valeurs d'acquisition des musées de France avec la distribution du marché des enchères mondiales en 2022 (rapport Artprice), on constate que la plupart des transactions du marché s'opèrent sur des montants inférieurs à 10 000€ et que le nombre d'œuvres millionnaires reste très marginal à l'échelle de l'ensemble du marché mondial (0,2% des transactions dans le monde).

MONTANT DES ACQUISITIONS PAR RÉGION EN 2022



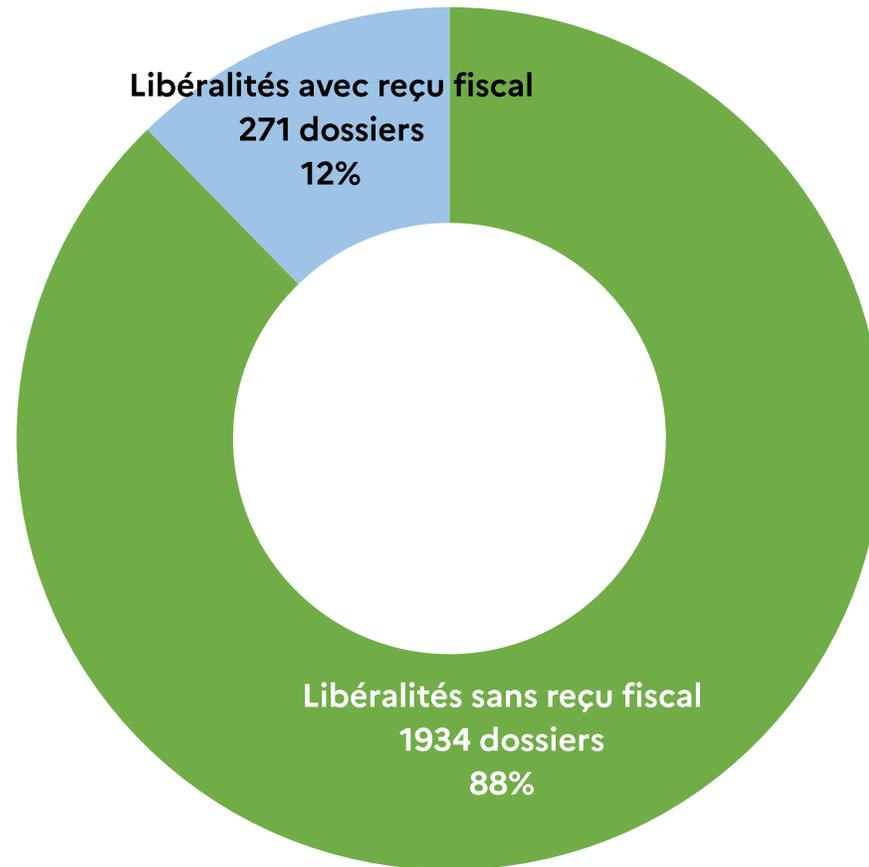
Note de lecture : la déclinaison régionale des valeurs d'acquisition place chaque année la région Ile-de-France en première position, en raison du dynamisme de Paris musées, et en particulier du Musée d'art moderne et de la Ville de Paris. On note une acquisition exceptionnelle au musée de l'œuvre de Notre-Dame à Strasbourg, ainsi que l'entrée en collection d'un remarquable pleurant de Claus de Werve pour le Musée des beaux-arts de Dijon.

MONTANT DES ACHATS ET DES LIBÉRALITÉS PAR RÉGION EN 2022



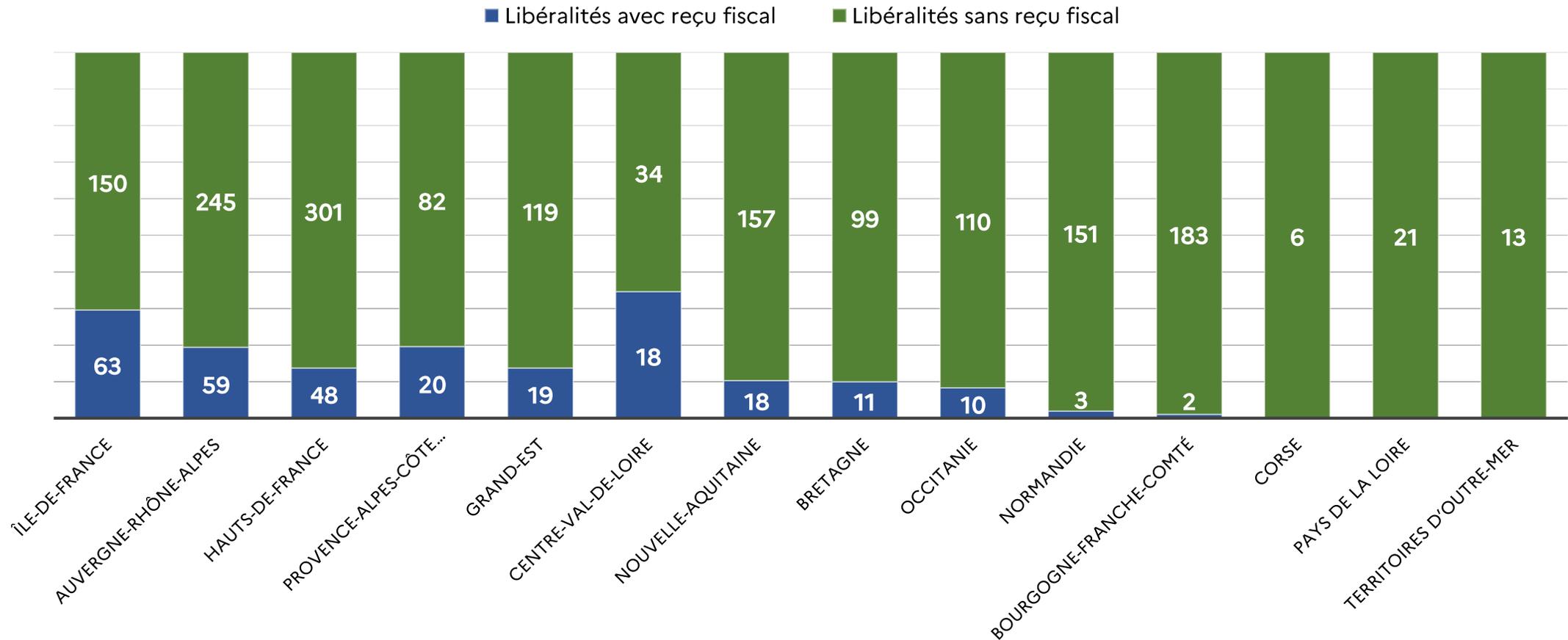
Note de lecture : ce graphique témoigne de l'importance des libéralités pour les musées territoriaux. Les dons constituent ainsi une source majeure d'enrichissement des musées de France dans de nombreuses régions. Ces chiffres auront vocation à être précisés à la hausse dans les années suivantes, de nombreux musées présentant encore en CSRA des acquisitions à titre gratuit sans estimation.

PART DES DONNS AVEC ET SANS REÇU FISCAL EN 2022



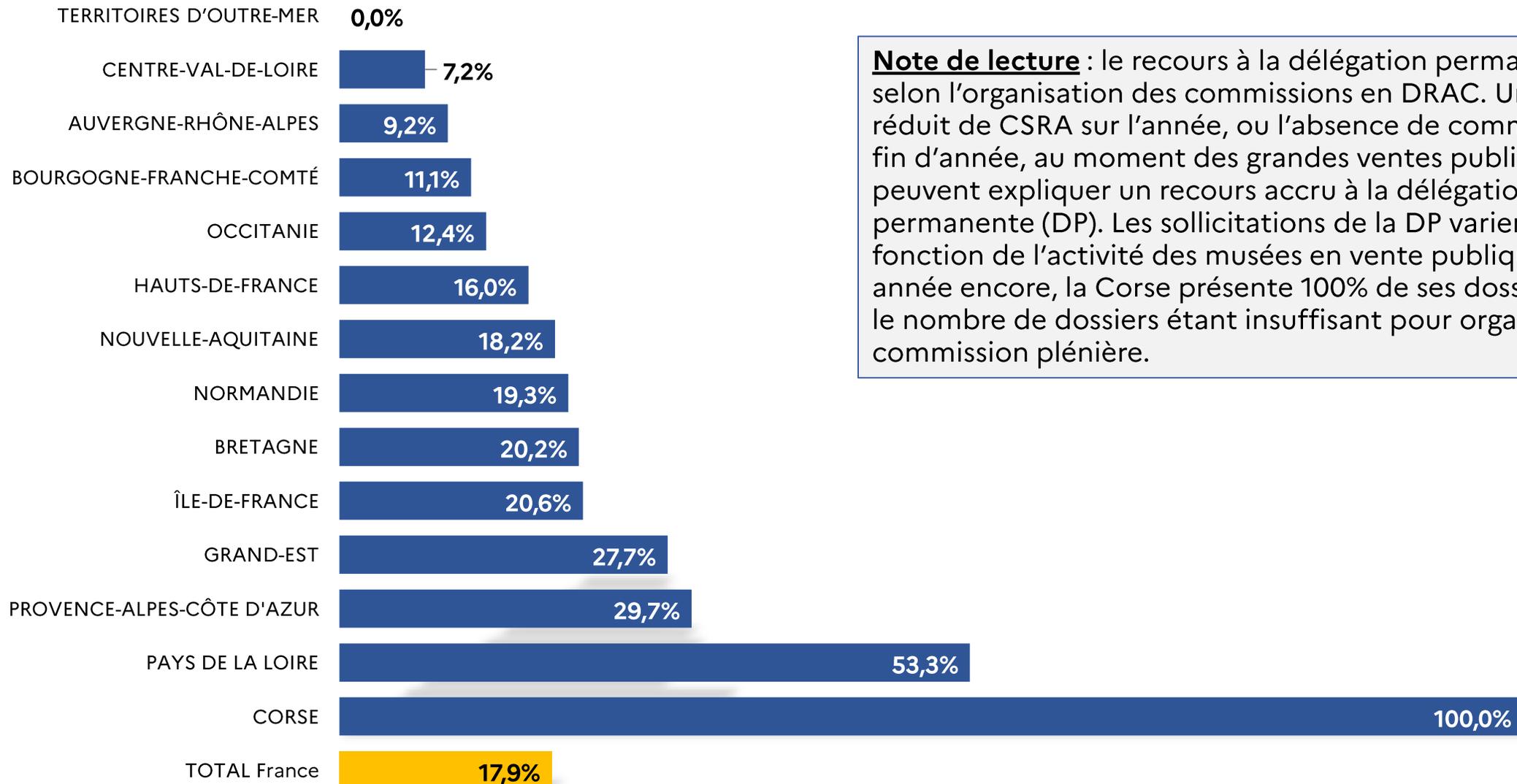
Note de lecture : cette donnée est purement informative. Certains dossiers sont proposés en CSRA sans précision d'un recours au reçu fiscal, cette demande pouvant intervenir en cours d'instruction, voire après la tenue de la commission. Pour autant, nous disposons aujourd'hui d'une photographie de plus en plus exacte de l'usage de ce dispositif, les proportions de l'année 2022 étant quasiment équivalente à celle de 2021 (15% des dossiers avec reçu fiscal).

RAPPORT ENTRE LE NOMBRE DE DONS ET DE REÇUS FISCAUX EN 2022 PAR REGION



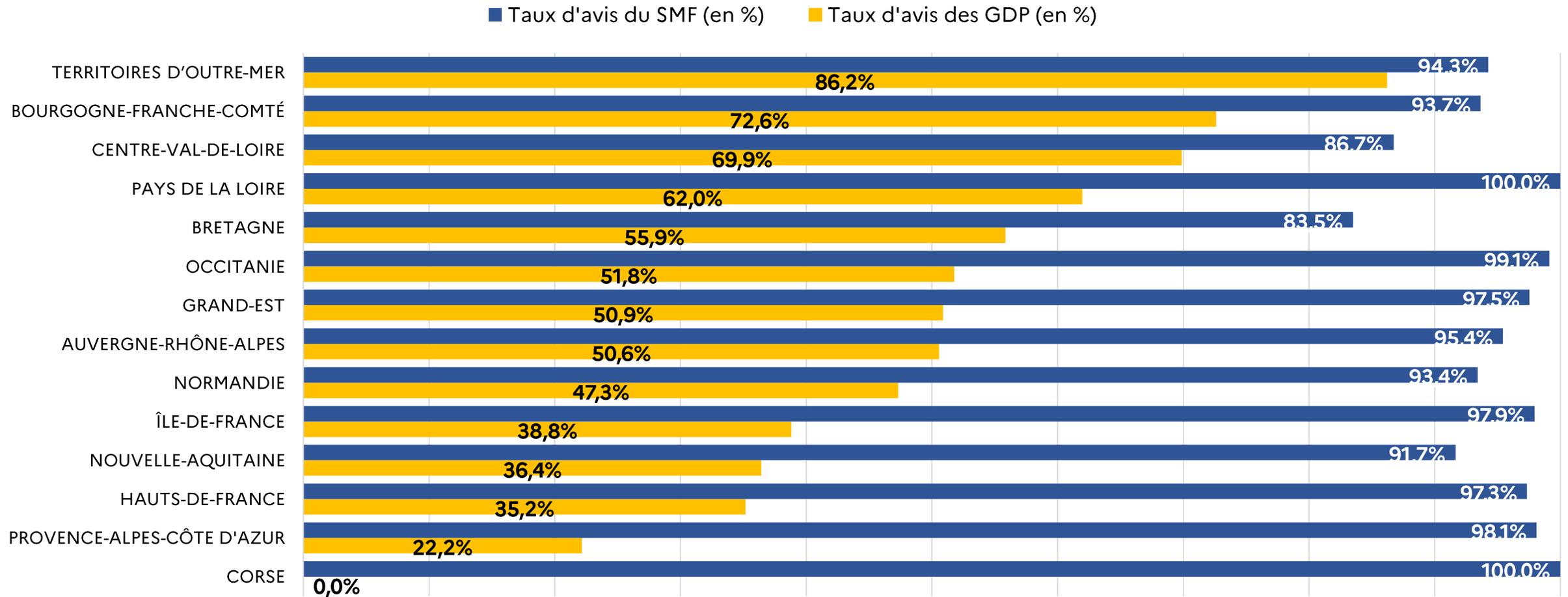
Note de lecture : si 12% des dossiers de don font l'objet d'une demande de reçu fiscal au niveau national, ce taux varie sensiblement d'une région à l'autre. Le nombre de reçus fiscaux est élevé en Ile-de-France en raison de l'absence d'aide de l'Etat pour les musées de la Ville de Paris. En Centre-Val-de-Loire, la proportion importante de dossiers avec reçu fiscal est en grande partie due à l'usage régulier qu'en fait le Musée des Beaux-arts d'Orléans. Enfin, certaines régions semblent méconnaître ce dispositif, comme la Normandie ou la Bourgogne-Franche-Comté. Les CSRA jouent ici un rôle essentiel, car ce sont les instances de contrôle des valeurs de référence servant à établir ces reçus. Ces valeurs doivent être justes et justifiées à l'aide d'exemple de comparaison.

PART DES DÉLÉGATIONS PERMANENTES PAR RAPPORT AU TOTAL DES DOSSIERS EN 2022



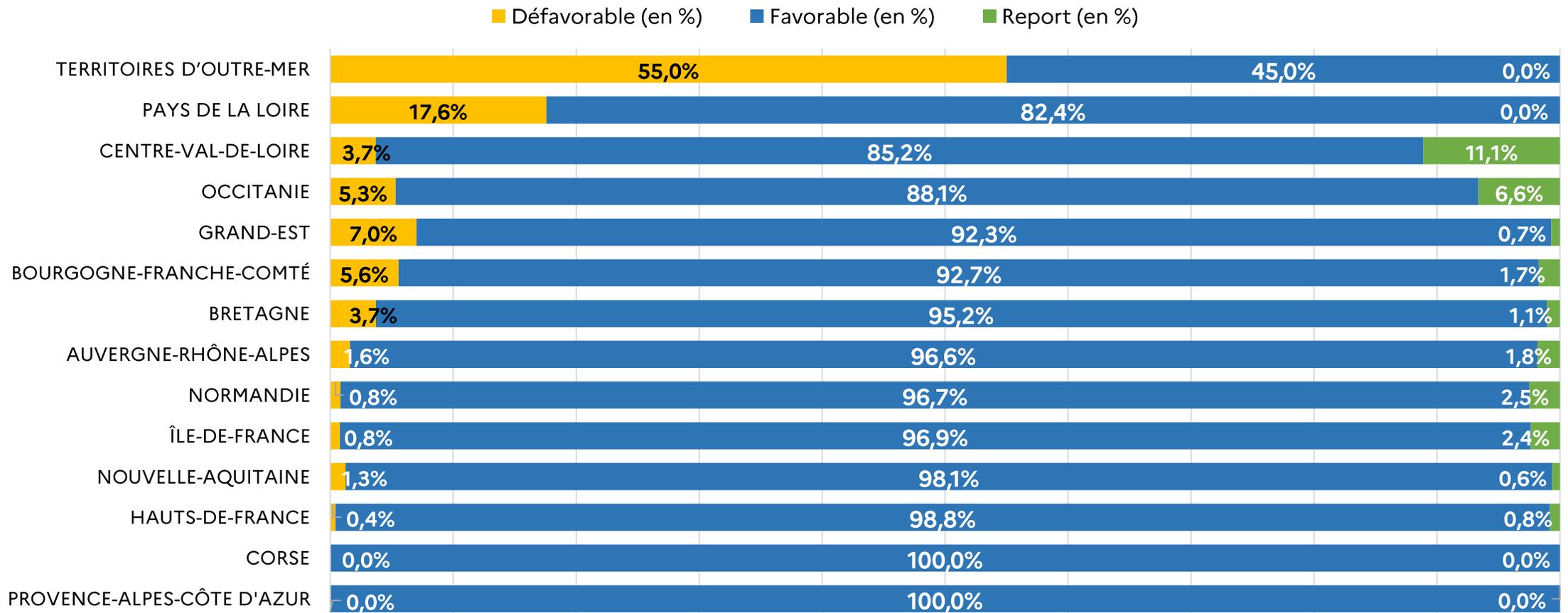
Note de lecture : le recours à la délégation permanente varie selon l'organisation des commissions en DRAC. Un nombre réduit de CSRA sur l'année, ou l'absence de commission en fin d'année, au moment des grandes ventes publiques, peuvent expliquer un recours accru à la délégation permanente (DP). Les sollicitations de la DP varient aussi en fonction de l'activité des musées en vente publique. Cette année encore, la Corse présente 100% de ses dossiers en DP, le nombre de dossiers étant insuffisant pour organiser une commission plénière.

PRÉSENCE DES AVIS DU SMF ET DES GRANDS DÉPARTEMENTS EN 2022



Note de lecture : ce graphique indique le pourcentage d'avis préalables du SMF et des grands départements, qui sont saisis en amont des CSRA pour donner un avis sur les projets d'acquisition des musées. Le taux de retour du SMF est très élevé. Celui des grands départements traduit moins leur activité réelle en direction des musées de France qu'une visibilité parfois incomplète du SMF et des DRAC sur les avis qu'ils rendent. Certaines disciplines restent également non couvertes par les grands départements. L'un des enjeux des années à venir est d'améliorer la circulation de l'information entre grands départements, SMF et DRAC.

RÉSULTATS DES CSRA 2022



Note de lecture : les projets d'acquisition reçoivent une majorité d'avis favorables en séance plénière, mais beaucoup d'avis favorables sont donnés sous réserve de compléments (prix, provenance, pièces juridiques, état de conservation...). En outre, de nombreux dossiers sont améliorés en amont des CSRA, grâce au dialogue nourri entre le SMF, la DRAC, les grands départements et les musées de France, de sorte qu'ils arrivent à maturité lors de leur présentation en séance. Il arrive que des dossiers trop fragiles soient retirés des ordres du jour pour être retravaillés. Enfin, les membres de la CSRA n'hésitent pas à émettre un avis défavorable si la qualité patrimoniale des objets est jugée trop faible, les objets proposés trop éloignés de la collection du musée, ou si les recommandations de la commission sont trop faiblement pris en compte.